

4. Tel que mentionné dans la réponse à la partie 1, l'initiative des demandes d'accroissement de l'effectif est habituellement prise par le commandant de la G.R.C. en Nouvelle-Écosse qui, avec l'accord du procureur général de la province, les incorpore aux prévisions de programmes. Il est impossible de dire quelles mesures seraient prises si le procureur général de la province n'approuvait pas les changements proposés, car chaque cas devrait alors être étudié en lui-même.

LES SUBSIDES RELATIFS AU LAIT

Question n° 1276—**M. Robinson:**

A combien se sont élevés les subsides sur le lait en 1973 et en 1974?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Subsides payés pour le lait en poudre et le lait liquide:

	1973	1974
Le lait liquide	\$ 21,659,898.06	\$ 87,112,299.12
Le lait en poudre	1,209,264.19	8,358,507.37
Total	\$ 22,869,162.25	\$ 95,470,806.49

LA DIFFÉRENCE DE PRIX ENTRE LA POUDRE DE LAIT ET LE LAIT LIQUIDE

Question n° 1279—**M. Robinson:**

Quelle est la différence de prix entre le lait en poudre et le lait liquide?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): La poudre de lait écrémé se vend au détail en contenants de diverses tailles et des épargnes par livre sont réalisées à mesure que la taille du contenant augmente. Il en est de même du lait de consommation qui se vend en contenants de diverses tailles et des épargnes par pinte sont réalisées à mesure que la taille du contenant augmente. Les prix du lait de consommation par pinte sont généralement inférieurs à la moitié du prix d'une livre de poudre de lait écrémé. Cette dernière, qui est admissible à la subvention fédérale de 29c. la livre, est cependant reconstituée pour en faire 4 pintes à partir d'une livre. Ainsi, le coût d'une pinte de lait écrémé reconstitué est d'environ 20c. contre approximativement 50c. pour le lait de consommation (prix récent à Toronto). Alors que ces prix peuvent varier d'un bout à l'autre du pays, il va sans dire que la différence de prix entre le lait écrémé reconstitué et le lait de consommation est toujours marquée.

LES EMPLOYÉS À PLEIN TEMPS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Question n° 1298—**M. Paproski:**

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère de l'Agriculture a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

Questions au Feuilleton

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. a) 9,494; b) 9,774.

2. 1974 a) 4,629; b) 4,216; c) 602; d) 47. 1975 a) 3,378; b) 5,477; c) 830; d) 89.

LES EMPLOYÉS À PLEIN TEMPS DU MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Question n° 1314—**M. Paproski:**

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère de l'Expansion économique régionale a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui a trait au ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante: 1. a) 1678; b) 1790.

2. en 1974: a) 874; b) 562; c) 225; d) 17; en 1975: a) 725; b) 706; c) 302; d) 57.

REMARQUE: L'accroissement global durant cette période résulte du fait qu'en prévision de la décentralisation du ministère, on a temporairement interrompu les nouvelles nominations en 1973. En outre, les employés ayant quitté pour diverses raisons n'ont pour ainsi dire pas été remplacés jusqu'au moment de la décentralisation. Il faut également noter qu'entre 1974 et 1975, des révisions des échelles de traitement de base ont modifié les chiffres dans chacune des catégories de traitement mentionnées.

L'EFFECTIF DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Question n° 1322—**M. Paproski:**

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère des Anciens combattants a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. a) 8,836; b) 7,107.

2. 1974: a) 7,322; b) 1,380; c) 79; d) 55; 1975: a) 5,347; b) 1,609; c) 101; d) 50.

LE CHAUFFEUR DU PREMIER MINISTRE

Question n° 1353—**M. Cossitt:**

Quels sont les noms et désignations de poste de toutes les personnes qui ont été employées comme chauffeur du Premier ministre depuis le 20 avril 1968, a) quand ont-elles été engagées et à quelles dates sont-elles parties, s'il y a lieu, b) quel était leur salaire, dans chaque cas, c) quelle est la liste complète de leurs emplois précédents auprès du gouvernement dans chaque cas?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): M. D. J. K. Dempster—GLMDO 4 (Manœuvre: Conduite de machines—Actionnement): a) Le 15 novembre 1968; b) \$3.77 l'heure; c) M. Dempster faisait partie des Forces armées canadiennes au cours de la période allant du 20 avril 1968 au 14 novembre 1968, mais il avait été prêté au CPM par le quartier-général de la Défense nationale. Avant d'être nommé au poste qu'il occupe actuellement, M. Dempster a servi 28 ans dans les Forces canadiennes.